



Alias[®] 240 SC

Imidaclopride

Insecticide – Application foliaire

Combattez les pires insectes ravageurs de vos céréales à paille, pommes de terre, soya, bleuets, légumes et arbres fruitiers avec une application foliaire efficace de longue durée

Matière active : Imidaclopride

Famille chimique : Groupe 4

Mode d'action : En tant qu'insecticide de la classe des néonicotinoïdes, il supprime les insectes ravageurs à la fois par contact et par ingestion.

Cultures homologuées :

- Amélanche (fruit de l'amélanchier)
- Aubergine
- Blé (dur, printemps, hiver)
- Bleuet¹
- Cerise²
- Choux (groupe de cultures 5)
- Chou de Bruxelles
- Citrouille
- Concombre
- Fraise
- Ginseng
- Laitue³
- Melon (groupe de cultures 9)⁴
- Mûres et framboises (sous-groupe de cultures 13A)
- Patate douce¹
- Pêche
- Pomme
- Pomme de terre
- Soya
- Tomate

¹ C.-B. et Qc seulement

² C.-B. et Ont. seulement

³ C.-B., Ont., Qc, Î.-P.-É. et N.-É. seulement

⁴ Man., Ont., Qc et Maritimes seulement

Principaux insectes supprimés :

- Altise de la pomme de terre
- Cicadelles
- Doryphore de la pomme de terre
- Mineuse marbrée
- Puceron du soya
- Pucerons
- Punaise de la molène
- Trypète noire des cerises
- Trypète occidentale des cerises

Moment d'application et stade de la culture :

Le calendrier des traitements doit être établi d'après le dépistage local, en fonction de la présence d'insectes ravageurs aux stades de développement vulnérables et de fortes populations de ravageurs. Consulter l'étiquette pour les moments d'application spécifiques selon les cultures et les insectes ravageurs





Insecticide – Application foliaire

Alias[®] 240 SC
Imidaclopride



Doses d'application et formats :

- 173 à 470 mL/ha (70 à 190 mL/acre), soit 22 à 8,1 ha (54 à 20 acres) par bidon de 3,785 L
- 4 bidons de 3,785 L par caisse

Volume d'eau : Appliquer par pulvérisation terrestre dans un volume d'eau suffisant pour assurer une bonne couverture du feuillage et un degré de suppression approprié de l'insecte

Résistance à l'entraînement par la pluie : Éviter de pulvériser quand on prévoit de fortes pluies

Mélanges en cuve homologués : Aucun

Directives de mélange :

1. Verser une portion du volume d'eau requis dans la cuve du pulvérisateur et commencer l'agitation
2. Verser la quantité nécessaire d'Alias
3. Terminer le remplissage de la cuve avec le reste du volume d'eau requis
4. S'assurer de maintenir une bonne agitation pendant le mélange et la pulvérisation au champ

Rotation des cultures :

Intervalles acceptables avant le ressemis ou le semis des cultures suivantes :

- Céréales (blé, orge, avoine) : un minimum de 30 jours
- Pois et haricot : 9 mois
- Toute autre culture destinée à l'alimentation humaine ou animale : 12 mois

Délai avant récolte :

- Bleuet en corymbe (bleuet géant) : 14 jours
- Canneberge : 4 jours
- Cerise : 10 jours
- Mûre et framboise (sous-groupe de cultures 13A) : 4 jours
- Pomme de terre, laitue de pleine terre, chou (groupe de cultures 5), pomme, pêche, nectarine, chou de Bruxelles, aubergine : 7 jours

Restriction de pâturage : Ne pas faire paître le bétail dans les cultures de couverture traitées ni récolter celles-ci pour l'alimentation humaine ou animale

Conservation : Entreposer dans un endroit frais et sec

Conseils pratiques :

- Pour une suppression optimale des insectes nuisibles, bien recouvrir le feuillage



Croître. Simplement. Ensemble.

ADAMA

Toujours lire l'étiquette et s'y conformer.
Sans frais : 1.855.264.6262
SITE WEB : adama.com/Canada

® Alias est une marque déposée d'ADAMA Agricultural Solutions Canada Ltd.
Toutes les autres marques de commerce sont la propriété de leurs titulaires respectifs. 1181-1/0415